



ACCUEIL
DE LOISIRS



STIVOS Genouillé / Saint-Crépin

2022 / 2023

Inscription, réservation et règlement

 accueil.loisirsgenouille17@orange.fr
 07.50.15.52.51

L'Accueil de Loisirs est ouvert tous les jours d'école, les mercredis et pendant les vacances d'octobre, de février et d'avril.

La capacité d'accueil de notre structure est limitée. **Il est donc obligatoire de réserver à l'avance.**

L'inscription de vos enfants sera validée à la réception de tous les documents ci-dessous, complets et signés :

- Fiche d'inscription
- Tableau d'inscription
- Fiche sanitaire
- Coupon d'acceptation du règlement intérieur
- Attestation du quotient familial CAF ou MSA



Où se trouve le Centre de Loisirs ?

La structure se situe sur le RPI Genouillé / Saint-Crépin. Actuellement, nous accueillons vos enfants dans l'enceinte de l'école de Genouillé (rue des Forgerons). Nous disposons de deux salles d'activités, de deux cours de récréation dont l'une est emherbée avec des jeux en bois, un préau et une cantine. Nous avons également la possibilité d'utiliser des locaux dans l'école de Saint-Crépin.

Quand inscrire vos enfants ?

✶ **pour le périscolaire** : nous vous demandons de nous faire parvenir un prévisionnel sur les créneaux réguliers où vous allez déposer vos enfants (tableau joint dans le dossier d'inscription)

✶ **pour les mercredis** : une préinscription au plus tard le mardi soir de la semaine qui précède est nécessaire pour la commande des repas.

✶ **pour les petites vacances (octobre, février et avril)** : une préinscription est obligatoire. Pour cela, un bulletin d'inscription vous sera adressé dans les cahiers de liaison (téléchargeable également sur les sites Internet des communes de Genouillé et de Saint-Crépin. **Attention à bien respecter les délais au plus tard 2 semaines avant le début des vacances !**

Quand et comment serez-vous facturés ?

La tarification est faite en fonction de votre Quotient Familial CAF ou MSA. Vous recevrez une facture mensuelle (avis des sommes à payer) à régler au Trésor Public ou par internet. Notre structure n'accepte aucun règlement.

Périscolaire et Centre de Loisirs

Livret d'accueil



De gauche à droite : Sylvain (directeur et animateur), Christine, Anne-Marie, Cynthia et Delphine (animatrices)

Le présent document vous permet d'avoir accès à l'ensemble des informations pratiques concernant les règles de fonctionnement et d'inscription de votre (vos) enfant(s) au Centre de Loisirs. Nous vous proposons donc de prendre le temps de le lire attentivement.





Accueil périscolaire

Horaires d'ouverture :

↳ **Le matin :** nous accueillons vos enfants dès 7h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les enfants scolarisés à l'école de Saint-Crépin sont accompagnés à l'arrêt de bus (une ATSEM prend le relais dans le bus).

↳ **Le soir :** l'accueil de loisirs ferme à 18h30. Merci de nous prévenir en cas de retard, une tolérance de 5 minutes est acceptée (une sanction financière de 5,00 € sera demandée en cas de retards répétés).

Tarifs :

CAF/MSA	Tarif à l'heure
A 0 - 394	1,17 €
B 395 - 699	1,28 €
C 700 - 1039	1,50 €
D 1040 et plus	1,63 €
E Non Allocataire	1,63 €

Une facturation forfaitaire d'1h15 par jour est mise en place. Passé ce forfait, la facturation s'effectuera à l'heure supérieure au temps de présence.



Les mercredis

Horaires d'ouverture :

Nous accueillons vos enfants de 7h30 à 18h30 tous les mercredis.

Programme de la journée :

7h30 - 9h00 : accueil échelonné des enfants

9h00 - 9h30 : temps d'échange avec les enfants et présentation de la journée

9h30 - 12h00 : temps d'activité (2 groupes par tranche d'âge)

12h00 - 13h00 : repas *

13h00 - 14h00 : temps calme, sieste

14h00 - 16h30 : activités sportives, grands jeux

16h30 - 17h00 : goûter

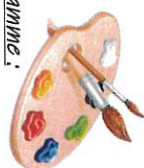
17h00 - 18h30 : départ échelonné des enfants



*Les repas sont préparés sur place par la cuisinière. Vous pouvez retrouver les menus sur le panneau d'affichage et les sites Internet des deux communes.

Tarifs :

Quotient Familial CAF / MSA	1/2 journée 7h30 - 12h00 ou 14h00 - 18h30	1/2 journée avec repas et goûter 7h30 - 14h00 ou 12h00 - 18h30	Journée complète avec repas et goûter 7h30 - 18h30
A 0 - 394	4,29 €	7,75 €	10,50 €
B 395 - 699	4,70 €	8,26 €	11,50 €
C 700 - 1039	5,64 €	9,12 €	13,50 €
D 1040 - 1600	6,13 €	10,03 €	14,90 €
E 1600 et plus	6,43 €	10,43 €	15,90 €



Les « petites vacances »



Programme :

L'équipe d'animation élabore des projets variés et adaptés aux différentes tranches d'âge afin que vos enfants passent de belles vacances au sein de notre structure. Les programmes des activités sont distribués un mois avant chaque vacances afin d'anticiper au mieux l'inscription de vos enfants (pour rappel, le bulletin d'inscription sera mis dans le cahier de liaison ou pourra être téléchargé sur les sites Internet des communes)

Les enfants peuvent, selon les âges, choisir les activités qu'ils souhaitent en fonction de leurs envies et de leurs rythmes.

Par ailleurs, nous leur donnons la possibilité de proposer des jeux, des sorties, des activités ou encore des projets qui seront étudiés dans la préparation des programmes d'animation. Des temps d'activités « libres » ou « à la carte » sont également aménagés.

Tarifs :

Quotient Familial CAF / MSA	Tarif 1/2 journée (avec repas)	Tarif Journée	Tarif Semaine (5 jours)
A 0 - 394	7,00 €	10,00 €	46,00 €
B 395 - 699	8,00 €	12,00 €	51,00 €
C 700 - 1039	8,50 €	13,00 €	58,00 €
D 1040 - 1600	9,00 €	14,00 €	65,00 €
E 1600 et plus	10,00 €	16,00 €	70,00 €

Temps forts :

Grands jeux
Sorties à l'étang (pêche)
Pique-nique

Les activités :

Atelier cuisine
Atelier bricolage
Danse
Maquillage
Olympiades



Pour les enfants faisant l'objet d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), merci de vous rapprocher du Directeur afin de valider ensemble le protocole sanitaire.

⚠ Si votre dossier est incomplet, l'inscription ne sera pas validée et votre enfant ne sera pas accueilli.

Merci de fournir le justificatif de Quotient Familial CAF ou MSA pour une application des tarifs en fonction de votre situation. Sans ce document, le PLEIN TARIF sera appliqué.

A bientôt

